



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 juin 2023 à 19h00**

- Date de convocation : **15 juin 2023**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Chantal ANDRIEUX**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN,

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

M. INIGO (pouvoir à M-M MAGNAUDEIX) VAUZOU (pouvoir à C. GUION)

DELIBERATION N° 26/2023 – VENTE TERRAIN CROIX ROUGE

M. le Maire rappelle aux membres du conseil que dans la délibération n° 18/2023 du 20 avril 2023, il avait été autorisé à poursuivre l'étude du projet proposé par la société Viabilis pour l'achat du terrain de la Croix Rouge.

Après étude, il propose d'accepter la proposition d'achat du terrain de la Croix rouge faite par la société Viabilis pour un montant de 200 000 € pour un projet de réalisation immobilière vouée à l'habitat individuel pour 9 lots.

Vote : Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer tous les documents s'y référant.

Le Maire, Pascal MAINGUY

